

Séance du 27 mars 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 mars 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mmes Bisauta, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, Castel, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau -Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Aguerre, Mme Thicoïpé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à Mme Lauqué ; M. Gouffrant à M. Jaussaud ; Mme Boé à Mme Chevrel ; Mme Chabaud-Nadin à M. Pommiez ; M. Lacassagne à Mme Darmendrail ; Mme Demont à M. Causse ; Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé ; M. Etcheto à M. Aguerre.

ABSENTE : Mme Loupien-Suares.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE - Réponses de la Ville de Bayonne à l'appel à projets 2009 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

Monsieur MILLET-BARBE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

En signant un CUCS pour la période 2007-2009, l'Etat, la Communauté d'Agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz, le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques et la Caisse d'Allocations Familiales de Bayonne, ainsi que les communes de Boucau et Saint-Pierre d'Irube se sont à nouveau inscrits dans une ambition forte : mener une politique de solidarité et de développement en direction des quartiers de l'agglomération qui cumulent les difficultés sociales, urbaines et économiques les plus importantes.

La politique de la ville repose sur une logique de transformation de territoires urbains en cherchant à réduire les écarts entre les quartiers inscrits au CUCS (et en premier lieu ceux de la Zone Urbaine Sensible du Plateau Saint-Etienne à Bayonne) et le reste de

l'agglomération, dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de la solidarité, de la santé, du cadre de vie et de l'accès aux cultures.

Le GIP-DSU a donc arrêté des priorités d'actions, en vue de soutenir financièrement et méthodologiquement des projets déposés par des opérateurs, qui devront cibler les territoires prioritaires et bénéficier directement aux habitants de ces quartiers.

Je vous demande :

- de prendre connaissance des demandes de subventions de la Ville de Bayonne (d'un montant total de 80 553 €), déposées dans le cadre de l'appel à projets 2009 du CUCS, étant précisé que chacun des dossiers présentés donne lieu à un examen en comité technique partenarial qui rend un avis sur son éligibilité, et que la décision définitive intervient en conseil d'administration du GIP-DSU :

THEMATIQUE CULTURE :

- Sensibilisation culturelle pour les enfants, les jeunes et les familles de l'Espace socio-culturel municipal (ESCM) → 4 000 €
- Les Jeudis Ciné de Bayonne → 15 000 €

THEMATIQUE LIEN SOCIAL, CITOYENNETE ET PARTICIPATION A LA VIE PUBLIQUE :

- Organisation d'une journée associative et festive sur le quartier Sainte Croix → 10 150 €
- Mission d'Agent de Développement de Quartier → 26 750 €
- Initiation aux sports aquatiques au bénéfice des préadolescents et adolescents (ESCM) → 4 050 €
- Voyage culturel pour les jeunes (ESCM) → 3 395 €
- Séjour de vacances aux Sports d'Hiver pour les enfants et les jeunes (ESCM) → 8 433 €
- Voyage culturel de fin d'année (ESCM) → 8 775 €

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions à venir, relatives aux subventions attribuées.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.